



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 042 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 janvier 2015

Présidents

**M. Dean Allison
L'honorable Peter Kent**

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 29 janvier 2015

• (1100)

[Traduction]

Le coprésident (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)): Bonjour, chers collègues.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par les comités permanents de la défense et des affaires étrangères plus tôt cette semaine, nous sommes ici aujourd'hui pour une séance d'information sur la réponse du Canada à l'EIIL.

Le coprésident (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Permettez-moi de présenter nos témoins d'aujourd'hui. Nous accueillons l'honorable John Baird, ministre des Affaires étrangères; et l'honorable Rob Nicholson, ministre de la Défense nationale. Ils sont accompagnés de M. Daniel Jean, sous-ministre des Affaires étrangères; et du général Thomas J. Lawson, chef d'état-major de la Défense.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Je crois que nous avons établi l'ordre d'interventions. Nous allons commencer.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Nous entendrons tout d'abord les déclarations préliminaires de nos ministres.

Monsieur Nicholson, vous disposez de 10 minutes.

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres des comités.

[Français]

Je vous remercie de votre invitation à comparaître aujourd'hui devant le comité pour faire le point sur l'opération Impact.

[Traduction]

Vous êtes déjà sensibilisés à l'ampleur de la menace que pose le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL. Comme je l'ai souligné lors de ma première communication d'information au comité, ce groupe terroriste est contre toutes les valeurs que nous avons en tant que pays. Comme l'a déclaré le premier ministre, ses membres « rêvent de détruire la société ouverte, diversifiée et libre dans laquelle les Canadiens ont choisi de vivre ».

L'EIIL ne constitue pas une grave menace uniquement pour cette région du monde; ce groupe constitue aussi un grave danger pour le Canada et pour le monde entier. L'EIIL a appelé ses sympathisants partout dans le monde à cibler ceux et celles qui n'épousent pas son idéologie en recourant à tous les moyens à leur disposition, peu importe le niveau de barbarie. Au cours des dernières semaines, nous avons vu à quel point de telles exhortations peuvent causer des dommages, alors que des attentats terroristes ont frappé Paris et que des douzaines d'individus ont été arrêtés en France, en Belgique et en Allemagne en rapport avec de présumés complots terroristes.

Par ailleurs, l'EIIL a expressément menacé le Canada et les Canadiens en incitant ses sympathisants à tuer les incroyants canadiens de n'importe quelle manière. On peut comprendre les Canadiens de s'inquiéter de cette situation, et ils s'attendent à ce que leur gouvernement prenne des mesures décisives. C'est pourquoi notre gouvernement a affecté les Forces armées canadiennes à la vaste coalition internationale contre l'EIIL.

Comme vous le savez, nos efforts militaires ont commencé en août 2014 lorsque nos avions C-17 Globemaster et Hercules ont livré plus de 1,6 million de livres d'approvisionnements militaires essentiels offerts par d'autres pays aux forces de sécurité irakiennes. En septembre dernier, nous avons déployé plusieurs douzaines de conseillers militaires chargés de conseiller et d'aider les Irakiens. Puis, en octobre, nous nous sommes engagés dans une mission de six mois dans le cadre de laquelle les Forces armées canadiennes appuient la campagne aérienne de la coalition contre l'EIIL en Irak en y participant.

Vers la fin octobre, les ressources aériennes du Canada — soit nos six chasseurs CF-18 Hornet, nos deux avions de surveillance Aurora et notre avion ravitailleur Polaris — étaient arrivées dans le théâtre. De plus, quelque 600 membres des Forces armées canadiennes sont actuellement déployés dans le cadre de l'opération Impact. Ils appuient et exécutent des opérations aériennes et fournissent des conseils tactiques et stratégiques.

L'objectif ultime de la coalition internationale est de permettre aux forces de sécurité irakiennes de vaincre l'EIIL sur le terrain. La coalition internationale adopte donc une approche progressive. D'abord, elle a donné suite à l'appel à l'aide lancé par l'Irak. Ensuite, elle a pris des mesures pour interrompre l'avancée de l'EIIL. Maintenant, elle s'est donnée pour mission de dégrader et de perturber les capacités de l'EIIL.

Je suis très heureux de signaler que grâce à nos efforts conjugués, nous avons réussi à atteindre nos objectifs à ce jour. L'avancée de l'EIIL a été interrompue et contenue. Malgré une récente tentative ratée de lancer une offensive, l'EIIL évolue maintenant essentiellement en mode défensif. Sa liberté de mouvement et sa capacité de communiquer ont été réduites. Les forces de sécurité irakiennes, en comptant sur le soutien aérien de la coalition, ont regagné beaucoup de terrain dans l'ouest, le nord et le centre de l'Irak, de même que dans les environs de Bagdad.

• (1105)

[Français]

Les contributions militaires du Canada jouent un rôle important dans la réussite des efforts de la coalition.

[Traduction]

Les équipages des chasseurs CF-18 ont effectué plus de 200 sorties et plus de 25 frappes contre des objectifs de l'EIIL, notamment des armes et de l'équipement lourds, des installations de production de dispositifs explosifs de circonstance, des bunkers, des véhicules et des positions de combat. En endommageant ou en détruisant de telles ressources, non seulement les Forces armées canadiennes dégradent-elles les capacités de combat de l'EIIL et empêchent-elles les combattants de l'EIIL d'établir des refuges, mais elles permettent aux forces de sécurité irakiennes d'évoluer plus librement et en sécurité. D'autre part, nos Hornet ont permis d'assurer la livraison en toute sécurité de l'aide humanitaire en assurant une couverture pour les avions de transport de la coalition chargés de larguer des approvisionnements aux civils irakiens.

Nos avions de surveillance Aurora modernisés constituent un autre élément essentiel de la force opérationnelle aérienne du Canada. Ces avions ont effectué plus de 60 missions à ce jour, notamment pour recueillir des renseignements et des données de surveillance et de reconnaissance indispensables permettant de repérer et de frapper des objectifs, en plus d'évaluer les dégâts de combat.

L'avion ravitailleur Polaris du Canada joue aussi un rôle très important. En assurant le ravitaillement en vol des chasseurs de la coalition, il leur permet de prolonger leurs sorties et de pénétrer plus loin dans l'espace de combat. Notre avion Polaris a livré plus de 3,5 millions de livres de carburant, aidant ainsi la Force de stabilisation au Moyen-Orient à maintenir la pression sur l'EIIL partout en Irak.

[Français]

Globalement, les contributions aériennes du Canada font toute une différence.

[Traduction]

Puis, nous avons aussi quelque 69 membres de nos forces spéciales sur place qui assument un rôle de conseillers et d'assistants; ils fournissent de l'instruction et du soutien essentiels aux forces de sécurité irakiennes. Les peshmergas ont besoin d'instruction sur l'utilisation d'équipement, la maintenance et la réparation, la navigation terrestre, les compétences nécessaires sur le champ de bataille, les communications, le commandement et le contrôle et les soins de combat. Ils ont aussi besoin de conseils et d'assistance directs dans la planification stratégique et tactique, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'intégrer l'appui aérien assuré par la coalition internationale.

Permettez-moi d'être clair: les membres de nos forces spéciales ne cherchent à aucun moment à engager le combat directement avec l'ennemi. Cependant, dans l'éventualité où ils essaieraient des tirs en exécutant leur rôle sans combat, nos hommes et nos femmes militaires conservent le droit inhérent à l'autodéfense comme c'est le cas dans n'importe quelle autre mission.

Il est clair depuis le début que même s'il s'agit d'une mission à faible risque, elle n'est toutefois pas sans risque. Si les terroristes de l'EIIL tirent sur nos troupes, les Forces armées canadiennes devront riposter. Encore une fois, les activités sont conformes au mandat qui leur a été confié par le gouvernement du Canada.

Avant de clore ma présentation, je crois qu'il est important de mentionner les efforts considérables de notre personnel de soutien, aussi bien au Moyen-Orient qu'ici au pays. Ces militaires assurent un pont aérien de 10 000 km avec le Canada et effectuent régulièrement des vols de maintien en puissance afin d'acheminer

des pièces de rechange, de l'équipement et des munitions vers la Force opérationnelle interarmées en Irak, ainsi que de fournir une aide médicale et logistique et du soutien au personnel et à la planification.

Grâce essentiellement à ses efforts inlassables, la force opérationnelle canadienne était complètement opérationnelle moins de trois semaines après la décision du gouvernement de déployer des ressources, ce qui est un exploit tout à fait remarquable.

Chers collègues, je suis vraiment ravi d'avoir été en mesure de vous faire connaître aujourd'hui les progrès réalisés à ce jour dans le cadre de l'opération Impact. Je pense que les Canadiens conviendront que leur gouvernement ne devrait, en aucun cas, rester les bras croisés pendant que ses alliés agissent pour priver les terroristes d'un endroit sûr, d'une base internationale où ils peuvent comploter des actes de violence contre nous. C'est la raison pour laquelle le gouvernement est intervenu.

Encore une fois, les résultats ont été primordiaux. L'EIIL a été contraint de reculer et montre des signes de dépassement. La puissance et les capacités des forces de sécurité irakiennes sont à la hausse. Les efforts de la coalition en vue de les aider leur donnent l'espace, les compétences et la confiance dont elles auront besoin pour vaincre l'ennemi sur le terrain.

Les Forces armées canadiennes ont prouvé qu'elles sont bien entraînées, puis disposées et aptes à apporter une contribution utile à la Force de stabilisation au Moyen-Orient. Nos réussites collectives à ce jour illustrent qu'il est possible pour les forces de sécurité irakiennes, en comptant sur le soutien de la communauté internationale, de réussir sur le terrain si nous maintenons la pression et poursuivons sur notre lancée.

Je tiens à remercier nos hommes et nos femmes militaires pour leur engagement et leur bravoure, alors qu'ils exécutent cette mission importante, ainsi que nos familles militaires pour leur soutien indéfectible.

• (1110)

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci beaucoup, monsieur Nicholson.

C'est maintenant au tour de M. Baird.

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup.

Bonjour. Je suis très heureux de pouvoir donner de l'information à jour au comité et de venir discuter de l'un des plus grands problèmes de notre époque.

L'an dernier, à la même date, j'étais à la Conférence Genève II, qui visait à mettre fin à la guerre civile sanglante qui déchire la Syrie. Pendant que j'étais à la conférence, qui n'a malheureusement pas mené à de bons résultats, j'étais préoccupé par la possibilité que l'EIIL, ou Daech, devienne une menace pour l'ensemble de la région. Malheureusement, depuis l'été passé, nous sommes tous horrifiés de voir le cancer traverser la frontière et s'implanter dans une grande partie du territoire irakien.

Parallèlement, le cancer du terrorisme islamiste se manifeste dans d'autres régions du monde — France, Belgique, Australie, Nigéria, Kenya, Afghanistan, Pakistan, Philippines. C'est sans compter les attaques terroristes en Israël, et bien entendu, ce qui s'est passé chez nous, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'est même manifesté ici, de l'autre côté de cette porte, dans notre « parlement infidèle », comme le porte-parole de l'EIIL l'a dit cette semaine.

La menace ne disparaîtra pas d'elle-même. C'est pourquoi le Canada a pris des mesures décisives pour contrer les visées expansionnistes de l'EIIL et protéger et aider les victimes. Depuis ma dernière comparution devant le comité, j'ai beaucoup communiqué avec des partenaires de la région, comme les Émirats arabes unis, le Koweït, la Jordanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn et l'Égypte, de même qu'avec nos partenaires de l'OTAN. Nos mesures et celles de nos alliés sont axées sur cinq volets étroitement liés et extrêmement importants: opérations militaires, combattants étrangers, financement des activités terroristes, aide humanitaire et lutte contre les discours. Ces volets ont été définis par l'OTAN lors de son dernier sommet. Je vais les décrire rapidement pour que nous puissions passer aux questions.

Premièrement, il y a les opérations militaires. Je crois que mon collègue du Cabinet, M. Nicholson, a très bien couvert ce volet.

L'hon. Rob Nicholson: Merci.

L'hon. John Baird: J'ajouterais seulement que nos alliés reconnaissent ces efforts. Le gouvernement kurde l'a dit de nouveau cette semaine, et le vice-président irakien avait fait de même la semaine dernière. C'est la même chose du côté de nos partenaires régionaux, et bien entendu de nos alliés traditionnels, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Je voulais communiquer cette information aux membres du comité.

Deuxièmement, nous collaborons avec des partenaires pour empêcher l'arrivée de combattants étrangers. Il s'agit d'un volet extrêmement important. Ces combattants posent un risque pour les pays dans lesquels ils vont, de même que pour leur pays d'origine. Nous finançons les efforts régionaux pour endiguer le flot de combattants étrangers en Irak et en Syrie. Sur la scène nationale, nous resserrons nos lois pour empêcher les Canadiens radicalisés de devenir un élément du problème.

Troisièmement, le Canada appuie les efforts internationaux visant à perturber et à empêcher le financement de l'EIIL. Chez nous, l'EIIL a été inscrit sur la liste des organisations terroristes en vertu du Code criminel du Canada.

Quatrièmement, nous collaborons avec nos partenaires pour répondre aux besoins humanitaires de la région. Au cours de la dernière année, le Canada a versé plus de 80 millions de dollars pour répondre à la crise irakienne. Cette aide permet de nourrir 1,5 million de personnes, de fournir un logement et des articles de maison essentiels à 1,26 million de personnes, et de permettre à 500 000 enfants déplacés d'aller à l'école. Bon nombre de Canadiens ont été horrifiés par les actes de violence sexuelle pervers commis par l'EIIL. Nous menons des initiatives en fournissant plus de 13 millions de dollars aux organismes humanitaires sur le terrain. Ces fonds aideront à protéger les femmes et les filles les plus menacées, à fournir de l'aide aux victimes et à enquêter sur ces crimes barbares afin que les auteurs soient tenus responsables de leurs actes.

Cinquièmement, les membres de la coalition, dont le Canada, doivent accroître leur participation. Il s'agit de contrer les discours malveillants de l'EIIL. Cette organisation terroriste dénature les valeurs de l'islam, et ses membres se présentent comme les

défenseurs de l'islam authentique. Nous devons trouver des moyens de contrer le message de l'EIIL et de montrer sa vraie nature. Encore une fois, nous le faisons chez nous et nous collaborons avec des partenaires de la région à l'étranger, comme le Centre Hedayah des Émirats arabes unis, pour lutter contre l'extrémisme.

Les espoirs sont permis en Irak. Avec l'aide des frappes aériennes de la coalition, les forces de sécurité irakiennes ont commencé à renverser des gains territoriaux de l'EIIL. Du côté de la Syrie, c'était également encourageant de voir la reprise de Kobané cette semaine. Le nouveau gouvernement irakien est légitime et plus représentatif, même s'il faut en faire davantage. C'est important: l'Irak doit avoir un vrai gouvernement qui inclut tous les Irakiens, dont les minorités kurde et sunnite.

● (1115)

Beaucoup de progrès ont été accomplis du côté kurde, certains progrès l'ont été du côté sunnite, et nous continuerons à collaborer avec nos amis, nos alliés, le gouvernement irakien à cet égard.

Le gouvernement irakien a pris des mesures pour régler les problèmes de sécurité du pays et pour réduire le sectarisme et la corruption. Bien que ce soient des éléments positifs, le gouvernement irakien doit accélérer la mise en oeuvre de ces réformes. Un Irak fort, démocratique et inclusif est essentiel à la stabilité régionale. De plus, une bonne gouvernance et l'inclusion constituent le meilleur rempart contre le terrorisme.

À long terme, nous sommes déterminés à aider les Irakiens à établir des fondements sociaux et économiques pour la reprise et la croissance. En juin, l'Irak est devenu l'un des partenaires du Canada en matière de développement. En même temps, notre pays continuera à établir ses liens diplomatiques et commerciaux. Pour ce faire, nous pouvons consolider notre excellente réputation en Irak, surtout compte tenu de la mission que nous avons récemment ouverte à Bagdad et de notre présence à Erbil.

Pour conclure, je pense qu'il est clair que nous adoptons une démarche équilibrée dans le cadre de notre lutte contre la menace, et nous pouvons être fiers des mesures que prend notre pays. Le Canada collabore en partenariat avec plus de 60 nations et agit vraiment en chef de file. Je sais qu'on peut toujours en faire plus, surtout devant un tel problème. Nous ne pourrions peut-être pas tout faire, mais nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir. Comme je l'ai dit lors d'un débat sur les frappes aériennes, lorsque la maison est en feu, il faut appeler les pompiers et les ambulanciers.

Je crois en un Canada fort et compatissant, et en cette période difficile, nous devons avoir ces deux qualités.

Il y a des questions légitimes sur la nature de notre participation et la façon dont nous pouvons agir de façon encore plus efficace. Nous essayerons d'y répondre le plus clairement possible. Toutefois, puisque nous avons un dialogue constructif, ne perdons pas de vue la nature de la menace. Après tout, l'enjeu est plus important, il transcende la Chambre des communes et, à mon avis, le Canada.

Merci. Je serai ravi de répondre à vos questions et d'entendre vos observations.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci, monsieur Baird et monsieur Nicholson.

Nous allons maintenant entendre une première série de questions. Chaque bloc sera de sept minutes, et nous allons commencer par Mme Gallant, s'il vous plaît.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Le public canadien connaît le nombre de sorties effectuées ou le nombre de chasseurs en théâtre d'opérations, il sait quelles sont leurs cibles, mais pourriez-vous nous donner des exemples concrets des progrès réalisés par la coalition?

L'hon. Rob Nicholson: Vous soulevez un excellent point, madame Gallant, sur le nombre de sorties effectuées et la coopération que nous offrons à nos alliés.

Je vous ai parlé un peu de nos réussites sur le terrain pour contenir la progression de l'EIL. Dans bien des cas, ses troupes se sont repliées. Elles ont battu en retraite à certains endroits. Le travail sur le terrain vise surtout la stabilisation, et il est essentiel pour cela d'appuyer les forces irakiennes. Cette guerre doit se gagner au sol, et les forces irakiennes ont besoin du soutien que leur apportent les sorties que vous avez mentionnées. C'est extrêmement important pour assurer leur succès au sol.

Il y a une carte ici qui illustre bien la situation. Si vous comparez la situation à celle d'il y a quatre ou cinq mois, vous verrez que nous avons réalisé des progrès considérables. Je peux vous dire que je suis très optimiste.

J'ai participé à une réunion à Londres, la semaine dernière, avec divers partenaires de la coalition. Nous avons eu la chance d'accueillir parmi nous le premier ministre de l'Irak. J'en suis ressorti avec la très bonne impression que nous sommes sur la bonne voie. Nous faisons ce qu'il faut et nous pouvons être très fiers des hommes et des femmes à notre service au sein de nos forces armées.

En même temps, j'en suis ressorti avec la bonne impression qu'on progresse au sol parce que c'est là qu'il faut progresser. Quand on regarde un peu les cartes, quand on voit à quel point la présence de l'EIL était étendue il y a encore quelques mois à peine (nous venons d'en parler), comment elle est contenue, comment l'EIL recule dans cette partie du monde, nous avons d'autant plus confiance et nous en sommes d'autant plus reconnaissants envers les membres de nos forces armées et de nos alliés pour leur excellent travail.

• (1120)

Mme Cheryl Gallant: Fantastique.

Un fait remarquable dans cette mission, c'est le petit nombre, s'il y en a, de civils morts pendant les frappes aériennes. Comment le personnel des Forces armées canadiennes fait-il pour atténuer le risque de dommages collatéraux?

L'hon. Rob Nicholson: Ce sont des missions très précises pour nos forces armées et pour nos CF-18, en particulier. Ils ont déjà effectué beaucoup de sorties, mais ne lâchent pas toujours de bombes pendant ces sorties, parce que nos militaires veulent faire très attention et cibler très précisément leurs attaques pour qu'elles soient efficaces. Nos forces armées ont pour priorité de faire très attention, de faire tout en leur pouvoir pour prévenir les pertes civiles, et c'est toujours ainsi que nos forces armées se comportent en théâtre d'opérations. Bien sûr, j'en suis très fier et je les appuie, parce que je les entends constamment répéter qu'ils déploient beaucoup d'efforts pour ne pas causer de pertes civiles.

Mme Cheryl Gallant: Matthew Fisher a publié un texte dans Postmedia ce matin. Il s'intitule *Allow Canadian special forces privacy to do necessary task in Iraq*. Il présente le travail que nos partenaires de la coalition font au sol.

J'ai trouvé cet article intéressant parce qu'il nous confirme que les Forces armées canadiennes n'accomplissent pas tout ce travail seules dans le cadre de leur mandat de conseiller et d'assistant. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il pense de cet article?

L'hon. Rob Nicholson: Je...

L'hon. John Baird: Son père était un homme bien. Je pense que c'était un député néo-démocrate.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Rob Nicholson: Je n'en sais rien, et je ne ferai pas de commentaires sur les activités de nos alliés. Je me concentre bien sûr sur les forces d'opérations spéciales que le Canada déploie et sur les quelque 600 militaires des Forces armées canadiennes qui rendent possibles nos frappes aériennes à partir du Koweït. Comme on l'entend souvent, ces frappes aériennes du Koweït se font grâce à l'appui de nos partenaires de la coalition. J'ai indiqué dans mon exposé que nous ne ravitaillons pas seulement les CF-18 canadiens, mais les chasseurs de nos alliés aussi.

Il s'agit d'un effort de la coalition, comme le met en évidence la réunion à laquelle nous avons participé à Londres la semaine dernière. Environ 20 partenaires de la coalition y étaient et tous ont exprimé leur appui, tous ont dit qu'il fallait réagir à la menace terroriste et que nous avions tous un rôle à jouer à cet égard. Ce message a été affirmé avec force, sans équivoque: ce groupe terroriste constitue une menace pour cette partie du monde, mais c'est également une menace directe pour le Canada. Cela vient donc renforcer notre engagement à tous.

• (1125)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le ministre, vous nous présentez une carte qui montre que nous avons regagné du terrain qui avait auparavant été pris. Est-ce ce qu'on voit en blanc autour de la zone occupée? Il est écrit « Zone contrôlée par le gouvernement ». Est-ce une zone qui était auparavant sous l'emprise de l'EIL?

L'hon. Rob Nicholson: Oui. Nous voulons ainsi essayer d'informer les gens sur les progrès réalisés ou ce qui se passe dans la région. Comme vous l'avez souligné, la zone en blanc représente le territoire que les Irakiens ont repris, ce qui atteste de leur succès sur le terrain. La tâche n'est pas facile, comme vous le savez. C'est difficile, et il y a des reculs, mais dans l'ensemble, nous constatons des progrès. Nous voulons tous faire en sorte que ces progrès se poursuivent.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci. Votre temps est écoulé, madame Gallant.

Monsieur Harris, s'il vous plaît, vous avez sept minutes.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Vous ne serez pas étonné d'entendre que je suis inquiet de l'orientation que prennent la mission et le mandat. Je vais vous lire un extrait du mandat adopté à la Chambre des communes le 2 octobre, dont l'un des trois éléments, soit le point b), dicte ce qui suit:

note que le gouvernement du Canada ne déploiera pas de militaires dans le cadre d'opérations de combat terrestre;

Bien sûr, on nous a rappelé récemment que le premier ministre avait déclaré, le 30 septembre dernier, que notre rôle consiste à conseiller et à assister les Irakiens, mais pas à les accompagner au combat.

Je suppose, général Lawson, que c'est pourquoi vous pouviez affirmer avec assurance, en octobre dernier, en réponse aux médias nationaux et à une question sur nos objectifs, que notre contingent de 69 militaires au sol travaille exclusivement à la formation d'agents de lutte contre le terrorisme, de sorte qu'ils n'auront rien à voir là-dedans. Vous avez dit qu'à votre connaissance, toutes les troupes de la coalition au sol en Irak jouent le même rôle de conseil et d'assistance que nous, mais n'accompagnent pas les Irakiens en participant directement aux combats.

On peut donc présumer, comme le ministère de la Défense nationale l'a assuré au *Wall Street Journal* en décembre dernier, que ces troupes ne tirent pas de missiles ou ne sont pas présentes sur les lignes de front.

Il semble donc, général, d'après les déclarations des généraux Vance et Rouleau aux Canadiens la semaine dernière, selon lesquelles l'un des trois grands objectifs serait d'aider les forces de sécurité irakiennes à défendre les positions irakiennes et à mener des opérations offensives grâce à des frappes aériennes orchestrées depuis le front, au sol, que les objectifs ont évolué depuis octobre.

J'aimerais vous demander qui a ordonné ce changement de cap et quand cette décision a été prise.

Gén Thomas Lawson (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Je vous remercie de cette question.

Monsieur le président, je crois qu'il faut d'abord rappeler très clairement en quoi consiste une opération de combat. Selon la doctrine militaire, il s'agit d'une opération militaire dans laquelle le recours à la force est essentiel pour accomplir une mission. Une opération sans combat, c'est-à-dire le type d'opération qui correspond à notre mandat de conseil et d'assistance, est une opération au cours de laquelle les militaires, comme nos forces d'opérations spéciales ici, portent des armes, mais ne les utilisent qu'en cas d'autodéfense.

Lorsque j'ai fait les déclarations que vous mentionniez, en octobre dernier, je me fondais sur mes 15 années d'expérience comme pilote de chasse habitué à travailler avec les contrôleurs aériens tactiques. Les contrôleurs aériens tactiques avec qui j'ai travaillé ont toujours été en ligne de front. Je n'avais toutefois pas prévu, en octobre dernier, que les contrôleurs aériens tactiques pourraient concevoir des techniques qui leur permettraient, de leur position de sécurité relative, de prodiguer des conseils et de venir en aide aux peshmergas, aux forces de sécurité irakiennes, pour que les armes des bombardiers de la coalition soient mises à contribution. Je les ai donc autorisés à aller de l'avant, dans le cadre du mandat de conseil et d'assistance que nous a confié le gouvernement.

• (1130)

M. Jack Harris: Cela vient pourtant contredire les déclarations précédentes et les promesses du ministère de la Défense de ne pas envoyer de troupes en lignes de front. Il y en a.

Général, j'ai une autre question à vous poser sur le nombre de sorties effectuées par nos CF-18 en Irak. D'après les renseignements les plus récents qu'on trouve sur le site Web du gouvernement, il y en aurait eu 262 à ce jour. Comme le ministre Nicholson l'a dit ce matin, seulement 25 d'entre elles ont servi à des frappes aériennes. Il y a donc plus de 90 % des sorties effectuées par les CF-18 qui ne donnent pas lieu à des frappes aériennes.

Nous avons également, bien sûr, des appareils de reconnaissance, les Aurora CP-140, qui font leur travail de reconnaissance.

Je ne suis pas un spécialiste des opérations militaires, mais cela ne me semble pas constituer une utilisation des ressources très

judicieuse puisque ces avions sont censés servir dans des opérations de combat aérien. Nous avons dit au début craindre qu'il manque de cibles très bientôt. C'est ce que nous disent les spécialistes militaires, et je pense que vous l'avez dit également après le début de la mission, et vous n'êtes pas le seul.

Est-ce vraiment une bonne utilisation des ressources que d'investir dans ce genre d'opération s'il y a si peu de frappes aériennes?

Gén Thomas Lawson: Merci, monsieur le président.

Je crois que la question est la suivante: que faisons nous pour mesurer notre efficacité?

Au stade où nous en sommes, où il y a très peu de troupes au sol pour exercer de la pression sur les forces de l'EIIL, on mesure notamment le succès par le nombre de cibles que trouvent nos avions. Quand ce nombre est faible, cela indique que... Si l'on compare la situation actuelle à celle d'il y a cinq ou six... où il y avait des tonnes de blindés et de véhicules de l'EIIL qui se promenaient à leur guise en Irak, le travail de nos forces aériennes nous montre que ces véhicules ont disparu, que l'EIIL trouve très difficile de regrouper ses forces pour avoir un impact. Je dirais donc que la simple présence de ces avions, qu'ils larguent des bombes ou pas, s'avère très efficace.

M. Jack Harris: Pour revenir à ce que vous avez dit sur ce en quoi consiste et ne consiste pas un rôle de combat, nous avons vu la réponse directe du département américain de la Défense, qui a retiré ses conseillers des zones de combat actuelles ou attendues dans le cadre de sa mission de conseil et d'assistance en Irak. Ces missions sont conçues pour que les militaires qui y participent ne se retrouvent pas par inadvertance dans des situations de combat, si bien que les formateurs américains n'accompagnent pas les troupes kurdes ou irakiennes en ligne de front dans le cadre de leurs efforts de conseil et d'assistance.

Je suppose qu'on pourrait dire que la première fois où les nôtres se sont trouvés en situation de combat au front l'ont été par inadvertance, mais nous continuons d'envoyer des soldats canadiens en ligne de front pour y jouer le rôle de contrôleurs aériens tactiques, nous continuons de les mettre en danger. Cela semble contraire non seulement au mandat qui a été accordé ici, mais également à ce que font nos partenaires de la coalition, particulièrement les États-Unis, leader de la coalition. Pourquoi faisons-nous bande à part sur ce front?

Le coprésident (M. Dean Allison): C'est tout le temps que nous avions, mais je vais permettre une brève réponse.

Gén Thomas Lawson: Merci, monsieur le président.

Je pense que nous observons une évolution de la mission de nos forces d'opérations spéciales et des forces de sécurité irakiennes que nous aidons, les peshmergas, parce qu'elles gagnent en efficacité. Presque 80 % du temps, nos troupes se trouvent en classe. Cette évolution vient du fait qu'on leur enseigne les compétences de base que le ministre a mentionnées et que les militaires vont sur le terrain pour chercher des façons concrètes d'exercer de la pression sur l'EIIL.

Nous ne plaçons jamais nos forces d'opérations spéciales près de zones où elles pourraient être exposées aux combats. C'est pourquoi, même si ces soldats passent 20 % de leur temps au front, comme on l'a dit, ils ne se sont trouvés en situation de combat qu'à trois reprises, en fait. Donc bien que le risque soit faible et que nos continuions de l'estimer faible de par notre rôle, il n'est pas de zéro.

• (1135)

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Anderson pour sept minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier ces messieurs d'être ici avec nous aujourd'hui.

Le Canada a la réputation d'intervenir non seulement militairement, mais probablement surtout humanitairement. Monsieur Baird, j'aimerais que vous nous parliez un peu du rôle du Canada au chapitre de l'aide humanitaire en Irak. Que faisons-nous? Quels engagements avons-nous pris jusqu'à maintenant?

L'hon. John Baird: Merci.

En date d'aujourd'hui, l'aide humanitaire du Canada en Irak totalise environ 67,4 millions de dollars. Cela fait de nous le quatrième contributeur le plus important à l'aide humanitaire versée pour contrer la crise depuis le début de 2014. Je peux vous en présenter les grandes lignes.

Ce mois-ci, le ministre Paradis vient d'annoncer une aide de 40 millions de dollars, dont 10 pour le Programme alimentaire mondial, afin de venir en aide à environ 1,5 million de personnes. Je crois que nous sommes le deuxième donateur le plus important du Programme alimentaire mondial. Ce programme des Nations Unies fait de l'excellent travail.

Nous avons donné 9 millions de dollars au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin d'aider environ 1,3 million de personnes déplacées à obtenir de l'aide juridique, des couvertures, des vêtements chauds, des chaufferettes et 50 000 abris d'urgence. Nous avons versé 5 millions de dollars au Comité international de la Croix-Rouge afin d'offrir de l'eau propre, des mesures d'hygiène, de l'assistance alimentaire, ainsi que de l'assistance financière à 77 000 personnes, en plus d'aider trois hôpitaux et neuf centres de santé.

En octobre, le ministre Paradis a annoncé un don de 8 millions de dollars à l'UNICEF afin d'appuyer l'initiative Non à une génération perdue en Irak. Cette initiative visera jusqu'à 200 000 enfants à risque en Irak et mettra l'accent sur l'éducation en situation d'urgence, la protection de l'enfance et la cohésion sociale. En septembre, j'ai annoncé moi-même le versement de 5 millions de dollars pour des abris et des fournitures de secours d'urgence dans le nord de l'Irak, en plus de 2 millions de dollars pour financer des services de santé d'urgence destinés aux victimes.

En 2014, nous avons également versé en aide humanitaire 7,4 millions de dollars en Irak, soit 6,5 millions dès le mois de mars pour répondre aux appels humanitaires pendant l'année, en plus de 900 000 \$ à diverses ONG canadiennes ainsi qu'à la Croix-Rouge du Canada pour le financement préapprouvé des mesures de réponse rapide, ce qui comprend les coûts d'acheminement de ces fournitures jusqu'en Irak. C'est évidemment une partie extrêmement importante de notre contribution. Il ne fait toutefois aucun doute que malgré l'importance de l'aide humanitaire que nous offrons, il y a des travailleurs humanitaires qui ont été victimes d'exécutions sommaires par des terroristes. Je crois donc que la meilleure forme d'aide

humanitaire que nous puissions offrir consiste à freiner la progression de l'EIIL dans de nouvelles zones, ce qui obligerait encore plus de gens à fuir leurs pratiques barbares, nous voulons qu'il y ait le moins de personnes possible contraintes de vivre sous ce régime barbare.

M. David Anderson: Nous savons qu'il y a énormément de gens dont la vie est profondément bouleversée malgré tous les efforts humanitaires internationaux et que leur situation demeure désespérée dans bien des régions. Au Comité des affaires étrangères, on entend dire qu'il y a évidemment beaucoup de gens qui préféreraient rentrer chez eux le plus vite possible, en paix, mais malheureusement, beaucoup d'entre eux vont devoir s'établir ailleurs; la Commission des Nations Unies estime leur nombre à environ 100 000 personnes.

Pouvez-vous nous parler des plans du Canada afin d'accepter des réfugiés irakiens et syriens? Où en sommes-nous à ce chapitre?

L'hon. John Baird: Je pense que le ministre de l'Immigration en a parlé. Nous en avons accepté 10 %, soit environ 10 000 personnes. C'est extrêmement important. Bon nombre des personnes déplacées préféreraient rester dans leur région. Lorsque j'ai visité un camp de réfugiés dans le nord de l'Irak avec certains de nos collègues, j'ai rencontré une famille de chrétiens qui avait dû littéralement fuir leur maison en moins de cinq minutes pour échapper à la mort. Des voisins les avaient dénoncés aux terroristes. Ces gens voudraient rester dans la région. Ils ne veulent pas retourner à Mosul, mais ils seraient bien heureux de pouvoir aller s'établir à Erbil. C'est donc le genre de possibilité que le Canada devra explorer aussi.

M. David Anderson: Vous avez parlé de la persécution et du déplacement des minorités religieuses. Je me demandais si vous pourriez nous donner plus de détails à ce sujet, étant donné qu'il s'agit probablement là d'une des conséquences les plus visibles de l'EIIL et de leurs activités dans la région. Nous avons créé le Bureau de la liberté de religion pour qu'il se penche sur certains de ces problèmes. Je me demandais si vous pourriez nous parler de ce que le Bureau de la liberté de religion fait et de ce à quoi il s'est engagé dans la région pour régler la situation actuelle, mais aussi pour intervenir dans ce cinquième domaine dont vous avez parlé — la délégitimation du message que l'EIIL véhicule.

• (1140)

L'hon. John Baird: Nous avons alloué quelque 800 000 \$ au Bureau de la liberté de religion pour qu'il vienne en aide aux minorités religieuses. Une des valeurs fondamentales que le gouvernement actuel prône à l'étranger est la liberté de religion. De bien des manières, cela illustre bien le pluralisme que nous avons mis en place au Canada, un pays où les gens de confessions différentes peuvent vivre en paix et en harmonie et contribuer ensemble à bâtir un pays fort.

Voilà une des défaillances réelles que nous voyons en Irak où, dans le passé, le gouvernement central ne gouvernait pas dans l'intérêt de tous les Irakiens. Les dirigeants ont fait des progrès considérables au cours des derniers mois. Il reste encore beaucoup à faire, mais je pense qu'ils vont dans la bonne direction.

Les rapports d'un grand nombre d'exécutions sommaires de chrétiens, de yézidis et de chiites ont horrifié le monde entier. D'après moi, il s'agit d'un des domaines importants où la voix et les actions du Canada peuvent jouer un rôle constructif. Voilà pourquoi nous avons créé le Bureau de la liberté de religion.

À mon avis, on pourrait dire la même chose de la Syrie où, il y a quelques années, nous avions très peu d'espoir que, dans l'éventualité où Assad tomberait, un nouveau gouvernement représenté par l'opposition gouvernerait dans l'intérêt de tous les Syriens et de façon pluraliste. Au départ, nous craignons qu'une formation de l'opposition ne cible les minorités religieuses. Maintenant, compte tenu de la composition de la plus grande partie de l'opposition, nous craignons que les minorités religieuses ne soient massacrées. Par conséquent, il s'agit d'une question très importante pour nous. Voilà pourquoi le Canada a été l'un des seuls grands pays occidentaux à ne pas reconnaître l'opposition syrienne en tant que seul représentant légitime du peuple syrien.

Malheureusement, l'EIIL suscite ces mêmes préoccupations en Irak. La liberté de religion est importante. Selon moi, le pluralisme est un merveilleux cadeau que le Canada peut contribuer à promouvoir dans le monde entier.

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Nous allons terminer la première série de questions avec vous, monsieur Garneau. Vous disposez de sept minutes.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais dire très clairement que, au Parti libéral, nous appuyons entièrement ce que nos forces spéciales font et ont fait au cours des cinq derniers mois. Elles contribuent à préparer les peshmergas à repousser l'EIIS. Nous leur en sommes redevables. En fait, nous sommes en faveur de leur participation depuis le début, dès le déploiement de 30 jours qui a été annoncé en septembre dernier.

Or, ce n'est pas ce qui nous pose problème aujourd'hui. Le problème, c'est le fait que le gouvernement ne dit pas franchement aux Canadiens ce qui se passe réellement. Rappelez-vous que c'est bien le gouvernement qui a décidé de divulguer ce que faisaient les forces spéciales. Voilà ce qui a lancé la discussion actuelle.

Ma première question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le premier ministre a dit à la Chambre des communes que le rôle de nos forces spéciales est très précis. Il a dit qu'il s'agit « de conseiller et d'assister, et non pas d'accompagner ». Cette semaine, vous avez dit: « Je doute que nous puissions entraîner des soldats sans les accompagner ». Qui a raison? Vous ou le premier ministre?

L'hon. Rob Nicholson: Nous avons dit très clairement qu'il n'est pas question d'une mission de combat. Le premier ministre et tous les membres du gouvernement ont été extrêmement clairs à ce sujet. Nous avons accepté de conseiller et d'aviser et, comme vous avez entendu le chef d'état-major de la Défense le dire il y a quelques minutes, cela correspond parfaitement à tout ce que nous faisons.

Je suis heureux que vous ayez aussi souligné à quel point nous sommes transparents et responsables. C'est la deuxième fois que je comparais avec le ministre des Affaires étrangères. Jusqu'à présent, vous avez eu quatre séances d'information techniques en janvier. Nous croyons qu'il est essentiel pour les Canadiens de connaître les faits, parce que nous croyons que, tout comme nous, ils appuient ce que nous accomplissons dans cette partie du monde et qu'ils sont très fiers de nos hommes et de nos femmes en uniforme et de nos forces armées.

Nous sommes heureux de parler de ceci et de comparaître devant le comité, parce que nous ne pourrions jamais assez remercier nos militaires pour ce qu'ils font et pour ce qu'ils ont fait. Oui, ils aident et ils conseillent; vous en avez entendu parler. Les frappes aériennes

menées à partir du Koweït sont un élément absolument essentiel des efforts de la coalition dans cette région.

M. Marc Garneau: Monsieur le ministre, si je peux...?

• (1145)

[Français]

Ce n'est pas surprenant qu'il y ait de la confusion parmi les membres du comité et le public. On utilise, dans le contexte militaire, des mots comme « aviser », « assister » et « accompagner ».

Pourriez-vous, en vue d'éclairer le comité, nous dire précisément ce que ces mots veulent dire?

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Eh bien, je pourrais vous donner quelques exemples. Vous avez entendu ce que nous faisons au juste. Nous leur fournissons tout ce dont ils ont besoin, en commençant par leur donner des conseils relatifs aux soins médicaux, à la formation, au maniement des armes et des choses de ce genre puis en les aidant à accomplir leur mission. Nous faisons cela sans cesse. Ce sont eux qui seront et qui sont en mode de combat, alors ce sont eux qui ont besoin d'aide et de conseils. Voilà exactement ce que nous faisons.

M. Marc Garneau: Avec tout le respect que je vous dois, je ne pense pas que vous ayez clarifié la situation.

Général Lawson, j'ai une question pour vous. Vous avez parlé d'opérations de combat. Je vais vous lire quelque chose qui est directement tiré de la banque de terminologie du MDN. Selon cette banque, une « opération de combat » est:

Une opération militaire dans laquelle l'emploi effectif ou éventuel de la force, y compris la force mortelle, est essentiel pour imposer sa volonté à un adversaire armé ou pour accomplir une mission. Le niveau de la force employée se conforme à des règles d'engagement préétablies.

N'est-ce pas justement ce qui est en train de se passer en Irak?

Gén Thomas Lawson: Merci.

Pas du tout, monsieur le président. Aux termes de notre mission de conseiller et d'aider, nous pouvons aider les peshmergas à améliorer la précision avec laquelle ils utilisent les armes qu'ils font venir pour remplir leur rôle de combat — pas notre rôle de combat, mais bien leur rôle de combat.

Pour déterminer si nous exerçons un rôle de combat, il faut s'assurer de bien comprendre le sens du terme « accompagner ». Vous avez raison de faire remarquer que, dans le langage courant, le mot « accompagner » est très clair; cela signifie « aller de compagnie avec ». Toutefois, dans la terminologie militaire — puisque vous citez la doctrine militaire — le mot a un autre sens très clair, celui d'être sur la ligne de front avec les militaires auxquels on a été affecté, et d'utiliser ses armes pour pousser l'ennemi à agir. Il n'existe donc aucune ambiguïté dans l'esprit des agents spéciaux quant au rôle qui consiste à « accompagner ».

M. Marc Garneau: Merci.

Monsieur le ministre Nicholson, quand est-ce que les Forces canadiennes ont commencé à accompagner les forces irakiennes et kurdes sur la ligne de front? À quelle date est-ce que les Canadiens ont commencé à tracer des cibles?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le président, le processus évolue depuis le tout début de notre collaboration. Nous travaillons avec eux là-bas depuis trois ou quatre mois pour les aider sur le plan de la planification stratégique et tactique, surtout quand il s'agit d'intégrer le soutien aérien que fournit la coalition internationale.

Un des points qui a été souligné ici, c'est que nous réalisons des progrès depuis le jour où nous sommes arrivés là-bas. Ces forces ont connu un certain succès en faisant reculer l'EIIL en Irak, avec l'appui de nos frappes aériennes. Toutefois, le processus évolue et du fait qu'ils ont connu des réussites, ils vont de l'avant. Voilà pourquoi nous sommes très fiers et heureux de ce qu'ils font.

M. Marc Garneau: Monsieur le ministre, j'espérais que vous me donneriez une date initiale.

Vendredi dernier, vous avez dit que le gouvernement n'a pas imposé de limites à la capacité de nos forces spéciales de conseiller et d'aider les Irakiens. Est-ce que cela veut dire que le Cabinet n'a pas approuvé les règles d'engagement de leur mission ou que les règles approuvées n'imposaient pas de limites quand à leur engagement??

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur Garneau, ils peuvent faire tout ce qui est nécessaire pour se protéger si on leur tire dessus. La mission d'aider et de conseiller est très claire.

Quant au fait qu'ils ont été tirés dessus à un certain nombre de reprises, ils ont tout à fait le droit de riposter pour se défendre, comme les Canadiens s'y attendraient. Nous avons été très clairs à ce sujet. Il ne s'agit pas d'une mission de combat, mais si quelqu'un tire sur des membres des Forces canadiennes, que ce soit ici, en Irak ou n'importe où au monde, en fait, on peut s'attendre à ce que les Forces canadiennes ripostent. Cela s'aligne tout à fait sur les règles d'engagement et de guerre internationale et aussi sur le bon sens. Nous n'allons pas être là-bas sans prendre toutes les mesures nécessaires pour nous protéger, et c'est exactement ce que nos militaires ont fait.

M. Marc Garneau: À mon avis, personne ne contesterait le droit de se défendre.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Votre temps est écoulé, monsieur Garneau.

Merci, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions, pour des segments de cinq minutes, en commençant par vous, monsieur Norlock.

• (1150)

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais commencer par m'adresser à M. Baird, et je vais vous expliquer pourquoi.

Cependant, avant de faire cela, je dois dire que je trouve cette discussion décourageante, ayant porté l'uniforme pendant 30 ans. Nous avons ici un petit contingent de soldats canadiens à qui nous avons demandé d'aider en Irak, des personnes qui se battent pour défendre la liberté des Irakiens, des personnes qui se battent pour être en mesure de défendre les Canadiens. En définitive, voilà pourquoi nous sommes là-bas. C'est là l'objectif. Au moment même où nous commençons à remporter des victoires, le troisième parti et l'opposition officielle de Sa Majesté semblent vouloir compromettre les choses. Je trouve cela très étrange, et je crois que la plupart des Canadiens pensent la même chose, alors que nous devrions appuyer

nos hommes et nos femmes quand ils font ce que nous leur avons demandé de faire. Je ne crois pas que nous...

La raison pour laquelle je vais adresser ma question au ministre Baird, c'est que sa circonscription se trouve dans la ville d'Ottawa. En octobre, la ville d'Ottawa a été témoin d'événements terribles. Deux personnes au pays, dont le seul péché a été de porter l'uniforme d'un soldat canadien, ont été tuées. Les couloirs de cette enceinte ont été envahis par une personne infectée par la croyance tordue d'un très petit nombre de musulmans. Dans notre pays, nous savons que bien des types de ce genre, certains de ces extrémistes, sont financés par des groupes comme l'EIIL. La raison pour laquelle nous sommes là-bas, c'est d'assurer la santé et la sécurité de nos citoyens au Canada. C'est bien la chose la plus importante qu'un député puisse faire.

Monsieur le ministre Baird, je me demande si vous pourriez nous parler de cela, de la manière dont cela touche les Canadiens ordinaires, pourquoi ils sont reconnaissants pour ce que fait leur gouvernement, et tout particulièrement pour le sacrifice que font nos hommes et nos femmes — très peu d'entre eux — en Irak à l'heure actuelle et pourquoi ils ont besoin de notre appui sans équivoque.

• (1200)

L'hon. John Baird: Je parle souvent de la menace que représente le terrorisme pour nous et l'ensemble du monde civilisé. Je songe à l'expérience de mon grand-père, qui a quitté le Canada en 1943 pour aller à la guerre pendant deux ans; il est ensuite demeuré dans les Forces canadiennes durant 25 ans. Les grands combats de sa génération furent le fascisme, puis le communisme.

Au XXI^e siècle, le grand combat de notre génération est le terrorisme, et le plus récent exemple lié à l'EIIL représente probablement la forme de terrorisme la plus barbare et la plus vile que nous ayons vue. Elle nous oblige à relever d'énormes défis.

Je crois que l'une des responsabilités les plus importantes du Parlement, c'est d'assurer la sécurité des Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous sommes au Koweït, où nos 69 militaires conseillent et assistent la force aérienne dans le cadre d'une mission de combat. Nous prenons des mesures avec Bahreïn relativement au financement, au contre-discours et à l'aide humanitaire, parce que les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement fasse sa part de travail ingrat. Nous ne sommes pas seulement là pour distribuer des couvertures chaudes. Je pense que nous pouvons être extrêmement fiers de la mission à laquelle participent nos militaires au nom de tous les Canadiens.

Malheureusement, je doute que cela prenne fin en Irak. Nous avons vu — que ce soit à la suite de l'attentat d'Air India ou de l'acte terroriste que nous avons connu à l'extérieur de cette enceinte — qu'il nous faut être forts et nous munir d'outils modernes pour lutter contre les gens qui mènent une guerre radicale contre la modernité et notre mode de vie. Je peux vous dire que lorsque j'assistais à des réunions et à des sommets internationaux, je constate que les gens considèrent le Canada comme un pays qui ne se défile pas devant ses responsabilités. Nous relevons les défis et nous assumons notre part du travail ingrat. Les Canadiens peuvent en être très fiers.

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci beaucoup, monsieur Norlock. C'est tout le temps dont nous disposons.

C'est maintenant au tour de M. Dewar, pour cinq minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NDP): Merci, monsieur le président.

De ce côté-ci, en tant qu'opposition officielle... Commençons par deux ou trois choses. Il ne s'agit pas de déterminer qui soutient le plus les troupes. Monsieur Baird, vous vouliez employer un ton différent. Je vais le faire. Il ne s'agit pas de déterminer qui peut faire le meilleur discours et le meilleur battage. Il s'agit de jouer notre rôle, en tant que parlementaires, en favorisant la transparence.

Honnêtement, contrairement à nos collègues du Parti libéral, dès le départ, nous voulions qu'il y ait une reddition de comptes et une certaine transparence, d'où nos préoccupations actuelles. Nous voulions qu'il y ait un débat et un vote au Parlement sur le déploiement de nos troupes. Qu'avons-nous obtenu, monsieur le président, de notre gouvernement au départ? Avec M. Garneau et le ministre Baird, j'ai examiné les faits. Durant les rencontres, personne n'a parlé de frappes aériennes. On ne nous a pas demandé d'envoyer des troupes spéciales. On nous a demandé d'aider les peshmergas et d'offrir une aide humanitaire. C'est ce que visait notre politique. C'est ce que visait notre amendement à la motion, et notre parti a proposé un amendement à la motion parce que nous désapprouvions l'orientation qui était prise.

Mais nous n'avons pas pu faire dire au gouvernement combien de militaires il envoyait. Vous en souvenez-vous, monsieur le ministre? Il y en a des centaines. Vous et le premier ministre avez finalement déclaré qu'il y en avait 69, mais nous n'avons pas pu savoir quel était leur rôle.

De plus, je dois souligner, en tout respect, que le premier ministre joue sur les mots quand il dit que nous n'allons pas « accompagner » les troupes irakiennes, alors que nous les accompagnons.

Cela doit beaucoup vous dérouter, en tant que chef d'état-major de la Défense. Je compatis avec vous, car au bout du compte, quand vous avez des soldats sur les lignes de front, peu importe qu'on appelle cela ou non une mission de combat, ils sont au combat. C'est ce que nous venons d'entendre. Si la chose marche comme un canard et cance comme un canard, c'est un canard. Il s'agit de soldats sur le terrain. Ils sont au combat.

Nous cherchons à obtenir des réponses honnêtes et une certaine transparence. Combien coûte cette guerre? Nous avons vécu cette situation en Afghanistan, quand nous sommes allés à Kandahar les yeux fermés, sans mission définie et sans surveillance parlementaire adéquate. Ce n'était pas votre faute, mais celle du gouvernement précédent, mais il faut en tirer des leçons.

Si nous n'obtenons pas de réponse claire de votre part, de notre premier ministre, puis de notre chef d'état-major de la Défense, les hommes et les femmes — je suis d'accord avec M. Norlock — que nous exposons au danger devront tenter de comprendre eux-mêmes la situation. Ce n'est pas acceptable. Il nous faut une surveillance.

C'est pourquoi je veux vous demander, monsieur Nicholson, si vous comprenez pourquoi il nous faut une meilleure surveillance au cours du mandat. Vous devez être clair quant aux coûts de cette guerre; nos alliés, le Royaume-Uni et les États-Unis, en ont calculé les coûts. Si vous n'appliquez pas de paramètres quant au rôle de nos soldats, ils se retrouveront en situation de combat et d'échanges de tirs. Votre travail est de vous assurer que la situation est claire, car actuellement, elle ne l'est pas. Pourquoi ne pas nous indiquer clairement le coût de la guerre et les paramètres fixés pour nos soldats sur le théâtre des opérations?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le président, bien franchement, il n'y a pas eu de mécanisme de surveillance plus rigoureux pour aucune mission entreprise par le gouvernement du Canada dans l'histoire du pays. Dès le départ, nous avons fait preuve de franchise et de transparence.

M. Paul Dewar: Combien nous coûte cette guerre? Combien?

L'hon. Rob Nicholson: Un instant, monsieur le président. Je vais finir de répondre.

Nous avons soumis cette question au Parlement...

M. Paul Dewar: Vous l'ignorez.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Monsieur Dewar, s'il vous plaît.

L'hon. Rob Nicholson: Le député affirme préconiser une surveillance plus rigoureuse. Les décisions de déployer les Forces armées canadiennes peuvent être prises par l'exécutif. Elles font partie de la prérogative royale. En tant que gouvernement, nous avons pris une décision dans le dossier et nous avons soumis la question au Parlement. C'est exactement...

M. Paul Dewar: Vous aviez promis de demander l'autorisation du Parlement avant d'envoyer nos militaires sur le front. Vous n'avez pas tenu cette promesse.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Monsieur Dewar, silence, s'il vous plaît. Laissez le ministre terminer sa réponse.

M. Paul Dewar: Oui, mais il va...

L'hon. Rob Nicholson: J'en ai le droit, monsieur le président. Si le député veut une surveillance plus rigoureuse, j'ai déjà souligné que nous avons organisé quatre séances d'information technique en janvier seulement, sans parler de celles tenues en 2014.

M. Paul Dewar: Combien cette guerre va-t-elle coûter? Vous ne pouvez pas répondre à cette question.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Monsieur Dewar, s'il vous plaît.

L'hon. Rob Nicholson: Mon collègue et moi...

M. Paul Dewar: À quoi sert une séance d'information si vous n'êtes pas capable de répondre à une question fondamentale?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le président, mon collègue et moi comparaissons devant le comité...

M. Paul Dewar: Mais vous ne répondez à aucune question.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Monsieur Dewar.

L'hon. Rob Nicholson: Je le répète: tous les coûts liés à cette mission seront présentés selon la procédure normale, dans le Budget supplémentaire des dépenses.

M. Paul Dewar: Ah, merveilleux.

L'hon. Rob Nicholson: Je peux assurer au député que, grâce au budget que nous avons déjà adopté, tout est sur le terrain: notre équipement, nos avions, nos militaires dans les forces spéciales.

Permettez-moi d'ajouter, monsieur le président, qu'on devrait examiner le coût humain de l'inaction, ce que préconise le NPD. Les néo-démocrates veulent que nous nous croisions les bras...

M. Paul Dewar: Et qu'arrivera-t-il aux militaires lorsqu'ils reviendront au pays?

L'hon. Rob Nicholson: ... et ça, c'est inacceptable, non seulement pour moi et pour le gouvernement, mais aussi pour les Canadiens.

M. Paul Dewar: Ce qui est inacceptable, c'est que vous ne prenez pas soin des militaires à leur retour au pays.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci, monsieur le ministre. C'est tout le temps dont vous disposez, monsieur Dewar.

Chers collègues, nous allons prendre une petite pause afin de corriger un problème technique dans nos données numériques. Dès que ce sera fait, nous pourrions procéder à la prochaine série de questions.

Je rappelle aux députés qu'ils doivent faire preuve de courtoisie au moment de poser leurs questions aux ministres, et je leur saurais gré de bien vouloir donner aux ministres l'occasion de répondre. Comme nous venons de le voir dans votre intervention, monsieur Dewar, vous avez posé une question assez exhaustive

M. Paul Dewar: En effet, mais c'était une question directe à laquelle on n'a pas fourni de réponse directe.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Nous reprenons nos travaux. Passons donc à la deuxième série de questions.

Monsieur Hawn.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président. Merci aux témoins d'être là.

J'ignore combien me coûtera ma voiture l'année prochaine tant que je n'en serai pas rendu là. Dans le même ordre d'idées, nous ne connaissons pas le coût d'une guerre tant que nous n'en serons pas venus à bout.

J'aimerais revenir sur quelques observations qui ont été faites. Nous pouvons couper les cheveux en quatre et nous livrer à des exercices de sémantique, mais monsieur Nicholson, quand nous confions aux militaires une mission — et général Lawson, vous pouvez intervenir si vous voulez —, nous mettons-nous à jouer à la nounou auprès d'eux ou faisons-nous confiance à leur expérience, leur jugement et leur professionnalisme, bref à la réputation de longue date de l'Armée canadienne, pour mener la tâche à bien?

L'hon. Rob Nicholson: Vous avez soulevé un très bon point. Personne ne fait un meilleur travail que les Forces armées canadiennes lorsqu'elles sont déployées à l'étranger. Qu'il s'agisse de cette mission, ou de tous les engagements auxquels le Canada a déjà participé, nous pouvons tous en être très fiers. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis si fier d'être le ministre canadien de la Défense nationale, d'être associé aux Forces armées canadiennes et à leur tradition de défendre le bien dans le monde et de venir en aide à ceux dont la liberté est menacée et qui font l'objet d'oppression. Notre feuille de route est aussi bonne que celle de n'importe quel autre pays dans le monde. Personne n'a un meilleur bilan que nous dans ce domaine.

C'est donc exactement ce que nous faisons. Oui, nous faisons confiance à nos militaires qui sont actuellement déployés au Koweït dans le cadre de la force de frappe aérienne, c'est-à-dire nos forces d'opération spéciales. Je leur fais confiance, et je suis convaincu que pratiquement tous les Canadiens les appuient et sont fiers de leur bilan et de leur travail.

Si le général a quelque chose à ajouter...

Gén Thomas Lawson: Merci.

Je dois dire que les ordres que j'ai donnés à nos militaires dans l'opération actuelle reposent sur une compréhension très claire à l'issue d'un processus de discussions avec le gouvernement sur ce qu'il approuve exactement. On a préconisé un rôle de conseil et d'aide, c'est-à-dire une mission sans combat.

Une mission de combat est tout autre, mais comme on l'a souligné, les soldats peuvent prendre des mesures de combat dans n'importe quelle mission. Au cours des dernières décennies, nos Casques bleus ont été la cible de tirs. Il serait donc difficile de les convaincre qu'ils ne participent pas à des combats. Néanmoins, une mission de combat

est bien différente. Dans une telle mission, nous serions appelés à diriger notre puissance de feu contre l'EIIL, ce qui ne fait pas partie de notre mandat actuel.

L'hon. Laurie Hawn: Donc, les rondes d'un tireur d'élite n'entreraient pas dans la catégorie d'échange de feu. Est-ce bien le cas?

Gén Thomas Lawson: Je ne crois pas que nous ayons une définition doctrinale de ce que constitue un échange de feu. Sur le coup, je réfléchis à votre question. Je n'en suis pas sûr. Cela n'entre pas dans la définition de mission de combat.

L'hon. Laurie Hawn: Monsieur Baird, l'opération cinétique aérienne et terrestre contre le Daech est importante, tout comme l'aide humanitaire que nous fournissons à l'heure actuelle. Au bout du compte, il est à espérer que les hostilités prendront fin et que nous nous mettrons à trouver des solutions politiques et diplomatiques.

Pouvez-vous nous parler un peu de la relation diplomatique que nous entretenons pour l'instant en Irak afin d'établir une telle capacité?

L'hon. John Baird: Notre relation bilatérale avec l'Irak a été considérablement renforcée au cours des deux dernières années. Je me suis rendu à Bagdad il y a environ deux ans. J'ai rencontré mon homologue, ainsi que le premier ministre irakien et divers représentants du gouvernement et du Parlement. Notre ambassadeur est là depuis maintenant plus d'un an. Il a considérablement renforcé la relation avec l'Irak, à mesure que la situation est devenue manifestement plus complexe au cours des dernières années. Nous avons maintenant une présence physique, ce que nous n'avions pas auparavant, et notre ambassadeur fait évidemment beaucoup de visites à Erbil.

Nous en avons fait un pays axé sur le développement, ce qui est important. Un des éléments essentiels pour régler le problème en Irak est de s'assurer que le gouvernement central à Bagdad est vraiment représentatif de l'ensemble de la population. L'inclusion est d'une importance cruciale. Je crois qu'une des véritables tragédies avec l'EIIL, c'est qu'il y avait un degré si élevé d'insatisfaction, particulièrement chez la minorité sunnite, à l'égard du gouvernement central à Bagdad, que l'EIIL a pu y trouver un terrain fertile. La présence d'un gouvernement inclusif, d'un gouvernement doté d'un programme inclusif, est donc extrêmement importante.

C'est le cas non seulement des sunnites, mais aussi des Kurdes. En effet, les Kurdes ont le gouvernement régional kurde; ils ont une institution par laquelle ils peuvent entretenir une relation avec le gouvernement central à Bagdad. D'ailleurs, le vice-premier ministre et le ministre des Finances sont, tous deux, kurdes. C'est donc dire que des progrès tangibles ont été accomplis là-bas. À mon avis, on a commencé à faire des progrès notables en ce qui concerne la minorité sunnite. C'est absolument essentiel, et nous discutons régulièrement avec les hauts fonctionnaires au sein du gouvernement irakien pour travailler en étroite collaboration avec les États-Unis, les pays européens et nos alliés arabes dans le cadre de cet effort, surtout auprès des sunnites des pays arabes, pour faire avancer ce dossier. C'est extrêmement important. Je pense que le nouveau gouvernement en Irak a accueilli favorablement le rôle actif et l'engagement du Canada.

● (1205)

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci, monsieur le ministre. Nous allons devoir vous interrompre, car le temps est écoulé.

Merci, monsieur Hawn.

Nous revenons maintenant à Mme Laverdière. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre Nicholson, vous parlez de l'évolution de notre implication sur le terrain. Cela ne semble pas être une évolution forcée ou obligatoire de par la situation même sur le terrain. C'est une évolution de notre implication qui est vraiment très préoccupante.

Nous accompagnons maintenant les forces irakiennes alors que le premier ministre a très clairement dit, le 30 septembre dernier, qu'il n'était pas question d'accompagner les troupes irakiennes sur le terrain. Soudainement, nous apprenons que certains de nos soldats vont au front 20 % du temps. Nous apprenons également que certains soldats de nos troupes échangent des tirs avec l'ennemi alors que le Canada est le seul pays à qui cela arrive, le seul pays qui se retrouve dans cette situation; même les États-Unis disent de manière systématique éviter ce genre de conflit.

Monsieur le ministre, comptez-vous voir une évolution constante comme celle-là? Nous réservez-vous d'autres surprises?

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Je tiens à vous assurer, madame, que nous voulons voir les choses évoluer, car nous tenons à ce que les forces irakiennes réussissent. Lorsque nous sommes arrivés là-bas, dans bien des cas, les forces irakiennes souffraient de chaos et de désorganisation. Dans de très nombreux domaines, elles avaient besoin d'aide, par exemple, pour utiliser l'équipement militaire. Elles avaient besoin de formation et si l'on me demande aujourd'hui si elles ont évolué au point de pouvoir utiliser cet équipement militaire, je peux vous répondre par l'affirmative. Elles sont aujourd'hui dans une bien meilleure position qu'il y a quelques mois et il faut en remercier nos forces spéciales. Peut-on espérer qu'elles continuent d'évoluer? Je tiens, bien sûr, à ce qu'elles évoluent et j'ose espérer que vous serez d'accord avec moi à ce sujet.

Nous voulons qu'elles réussissent. Nous voulons qu'elles récupèrent leurs territoires, qu'elles consolident leurs positions actuelles et qu'elles continuent à repousser l'EIL, car c'est grâce à cela que nous pourrions mesurer le succès de notre combat contre cette organisation terroriste. Il y a de notre intérêt car, oui, nous voulons que les Irakiens continuent d'améliorer leur capacité de se protéger parce que, en fin de compte, c'est une lutte qui doit être gagnée par les Irakiens sur le terrain. Oui, j'espère certainement qu'ils continueront de s'améliorer.

• (1210)

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je suis désolée, mais j'ai l'impression que vous avez mal compris ma question.

Celle-ci portait sur l'évolution du mandat, qui va à l'encontre de la motion adoptée par la Chambre des communes et des assurances données par le premier ministre. D'ailleurs, vous n'êtes pas revenu devant le Parlement pour débattre à nouveau de cette motion. Je parle du fait que nos troupes sont au front et qu'il y a des échanges de tirs alors que le Canada est seul pays qui se trouve dans cette situation.

Monsieur le ministre, c'est ce manque de transparence qui nous préoccupe.

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Il ne m'appartient pas de commenter ce que font d'autres pays, mais nous avons débattu devant le Parlement de notre mission, dont la principale composante était les frappes aériennes auxquelles nous participons. J'ai été très impressionné par leur efficacité, dont font état les rapports. La semaine dernière, j'ai eu l'honneur de représenter mon collègue à Londres, en compagnie des ministres des affaires étrangères. Tout le monde a dit, y compris le premier ministre irakien, que la coalition réussit à contenir et à repousser l'EIL.

Nous avons débattu de notre mission au Parlement... Ce que n'ont pas fait, je crois, d'autres administrations. La guerre en Afghanistan, par exemple, n'a pas été débattue au Parlement, alors que nous y tenions énormément. Nous savons gré au Parlement de donner son aval. Je crois que cela témoigne du sentiment des Canadiens au sujet de l'importance de cette mission et de la menace qui pèse, non pas seulement sur la région — ce dont on a abondamment parlé —, mais aussi sur le Canada et ses alliés, ce qui incite tout le monde à appuyer cette mission importante.

Oui, la plupart des débats portaient sur les frappes aériennes, et c'est exactement ce que nous faisons.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci, madame Laverdière, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Williamson, qui a cinq minutes.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, messieurs les présidents.

Et merci, messieurs les ministres, monsieur Jean et général Lawson, de vous être joints à nous. Nous sommes très heureux de vous entendre.

Avant de poser ma question, je tiens à réfuter les commentaires de M. Garneau, qui laisse entendre que le Parti libéral et ses collègues appuient les efforts de nos forces armées dans le cadre de cette mission. Ils ne les appuient pas, puisqu'ils ont voté contre la mission au Parlement.

Je concède toutefois qu'aucun député ne souhaite de mal à nos soldats, mais de là à dire que vous appuyez l'action menée dans la région est faux. Il y a eu un vote à ce sujet au Parlement. Si vous souhaitez revenir sur votre vote ou que vous voulez utiliser une journée de l'opposition pour voter à nouveau à ce sujet, c'est votre prérogative. Mais lorsque je rentre chez moi, je suis responsable des votes que j'ai pris au Parlement sur quelque question que ce soit et je dois en rendre compte à mes électeurs. Et il en va de même pour vos députés. Le vote a été pris, et vous étiez, à mon avis, du mauvais côté.

Monsieur Baird ou monsieur Nicholson, j'aimerais que vous nous donniez une idée...

M. Marc Garneau: J'invoque le règlement...

Une voix: J'espère que c'est valable.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Allez-y, monsieur Garneau.

M. Marc Garneau: Oui, je pense que j'ai été mal cité par M. Williamson. J'aimerais...

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Je crains qu'il ne s'agisse d'un débat, monsieur Garneau. Nous allons continuer. Le temps des ministres est précieux et je pense que le comité veut entendre leurs réponses à ses questions.

M. John Williamson: J'aimerais que vous nous disiez comment est la vie dans certaines des villes situées dans la zone rouge. Le ministre Baird nous a dit, par exemple, avoir discuté avec des gens de leurs besoins et le ministre Nicholson a parlé des besoins militaires et de l'aide que nous apportons aux Irakiens et à d'autres soldats.

Quel genre de vie mènent les gens qui sont sous le contrôle de l'EIIL dans ces régions? On a entre autres entendu parler d'une taxe religieuse. Il est clair que beaucoup de gens ont été déplacés. Pouvez-vous nous donner l'état de la situation dans la zone rouge?

• (1215)

L'hon. John Baird: La désignation de ce groupe a fait l'objet de nombreux débats. Doit-on l'appeler EIIS, EIIL ou Daech? À bien des égards, il présente tous les attributs d'un culte, voire d'un culte de la mort. Tous ceux qui n'adhèrent pas à sa vision de l'islam, à sa vision du monde sont des ennemis. Les crimes horribles perpétrés contre les femmes — qui sont par exemple vendues comme esclaves — et contre les gens, dont des centaines à la fois font l'objet d'exécution sommaire... Pour certains, ce doit être l'enfer.

Dans certaines régions du pays, l'EIIL fournit des services publics que n'offrirait peut-être pas le gouvernement central de Bagdad. C'est pourquoi il est extrêmement important pour nous de libérer les gens qui vivent dans les zones touchées en stoppant le financement offert à l'EIIL, en empêchant l'arrivée d'autres combattants étrangers et en poursuivant la mission aérienne, par exemple, ainsi que la mission de formation et le rôle de conseiller et d'aide que nous offrons aux forces irakiennes pour leur permettre de libérer les gens dans ces zones.

Mais il faut revenir au concept d'inclusion, c'est extrêmement important. Nous devons éloigner la minorité sunnite de tous ceux qui ont des sympathies avec ce culte de la mort. C'est extrêmement important. Le rôle des milices chiïtes est incroyablement néfaste et a tout fait, sauf à rallier des amis.

Mais ce que je trouve le plus terrifiant, non seulement pour les habitants de ces régions, mais pour le reste du monde, est que, grâce aux nouvelles technologies des communications et à Internet, l'EIIL cherche à recruter et à inspirer des gens dans le monde entier, que ce soit à Ottawa, à Paris ou en Belgique. Cela pose franchement un risque immense, non seulement pour le peuple de Syrie et d'Irak ou les peuples de la région, mais aussi pour le monde civilisé. À bien des égards, il s'agit d'une guerre contre la modernité et tous ceux qui n'acceptent pas sa vision du monde vivent dans la peur.

M. John Williamson: Et les chrétiens ne sont pas les seuls à être persécutés; dans bien des cas, les musulmans s'entre-tuent. C'est un régime de terreur, un régime diabolique qui vise à subjuguier toute la région et à imposer une doctrine démoniaque.

L'hon. John Baird: La plus grande partie des victimes sont des compatriotes musulmans qui ne partagent pas sa vision de l'islam. C'est pourquoi il est extrêmement important d'avoir une solide participation arabe à la coalition, tâche qui n'a pas été facile mais qu'a su accomplir le président Obama. Voilà pourquoi l'appui des Émirats, de la Jordanie, de l'Arabie saoudite et du Bahreïn est extrêmement important.

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci, monsieur le ministre.

[Français]

Madame Michaud, vous disposez de cinq minutes.

Mme Éline Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci beaucoup.

Je vous remercie tous les deux de comparaître devant nous ce matin.

Monsieur le ministre Nicholson, je vous ai entendu dire, un peu plus tôt, que l'ensemble des Canadiens appuyaient cette mission. Je vous inviterais à tendre l'oreille et à vraiment parler avec les citoyens. Dans ma circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier, ainsi qu'ailleurs au Québec, beaucoup de citoyens ont des questions et ont des inquiétudes. J'entends un autre son de cloche: il n'y a pas d'appui unilatéral au gouvernement, loin de là.

Pour être honnête envers les Canadiens, vous devez répondre à certaines questions. Je ne vous ai pas encore entendu mentionner quoi que ce soit à propos des coûts encourus jusqu'à maintenant pour cette mission. Je comprends qu'il est impossible de nous dire quels coûts la mission pourrait engendrer parce que, jusqu'à maintenant, je ne vous ai pas non plus entendu définir un seul critère de succès. Je ne vous ai pas entendu clarifier à quel moment on pourra se retirer de l'Irak. Pour ce que j'en sais, on pourrait être là pendant une éternité.

Je ne m'attends pas à ce que vous nous informiez de l'ensemble des coûts, mais je demande que vous fassiez preuve d'autant de transparence que les Américains et les Australiens envers leur population. Au Royaume-Uni c'est la même chose, on a une idée des coûts jusqu'à maintenant.

Ma première question est donc la suivante: quels sont les coûts encourus jusqu'à aujourd'hui, depuis le début de la mission? Si vous n'êtes pas capable de répondre à cela, il y a un sérieux problème de gestion des fonds publics au sein de votre ministère.

Par ailleurs, comment le gouvernement définit-il le succès de l'ensemble de la mission en Irak? J'ai entendu le général Lawson nous présenter des éléments pour illustrer une progression de la mission, mais je n'ai pas encore entendu une définition de ce que serait le succès de la mission en Irak selon votre gouvernement.

J'aimerais avoir des précisions sur ces deux questions, s'il vous plaît.

• (1220)

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Premièrement, je serai très clair à propos de vos premiers commentaires. Je pense que l'immense majorité des Canadiens appuie la lutte contre l'EIIL et c'est ce que nous faisons. Je reconnais toutefois que certains Canadiens ne l'appuient pas, et je sais que le Nouveau Parti démocratique ne l'appuie pas et que les libéraux ont un point de vue différent à ce sujet. Chacun a droit à son opinion. Je suis d'avis qu'il y a lieu de s'opposer à l'EIIL et de l'affronter, mais cela dit, on peut tous avoir des opinions différentes à ce sujet.

Quant aux coûts, ils évoluent au gré de la mission. Nous avons des coûts fixes, comme vous le savez, concernant par exemple les CF-18, l'emploi des soldats et l'équipement déjà en service. Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, nous présenterons les coûts définitifs lorsqu'ils auront été établis. Je puis vous assurer que nous nous conformerons au processus parlementaire.

En ce qui concerne la deuxième partie de votre question, je peux vous dire que nous sommes là pour conseiller et aider. C'est ce que nous faisons. Toute caractérisation de ce rôle comme rôle de combat est fautive, comme nous l'a dit le chef d'état-major de la Défense. Nous sommes là pour aider les Irakiens. Vous avez demandé si nous étions là... Vous avez dit: « Sommes-nous là pour l'éternité? » Nous avons été très clairs. Le gouvernement a déclaré que nous avions une mission de six mois que nous avons présentée au Parlement, qui devait l'approuver ou non. Cette mission de six mois devrait s'achever le 7 avril et jusqu'à maintenant nous avons clairement indiqué que nous aimerions avoir l'appui du Parlement et j'espère que cette fois-ci, le NPD se penchera sur la question.

Vous avez demandé de quelle façon on pourrait mesurer le succès de la mission. Nous en avons parlé. Quand vous repoussez l'EIIL, cela fait partie de ce succès.

[Français]

Mme Élane Michaud: Monsieur le ministre, comme vous refusez de répondre directement à mes questions, je vous invite à me laisser profiter du peu de temps qu'il me reste pour aborder un autre sujet, et j'espère obtenir des réponses beaucoup plus claires dans ce cas.

Au cours du sommet qui a eu lieu à Londres la semaine dernière, le secrétaire d'État John Kerry a annoncé plusieurs initiatives d'entraînement dont certaines qui sont destinées à des forces syriennes de l'opposition, en l'occurrence des forces modérées.

Le gouvernement canadien envisage-t-il de participer à ces projets de camps d'entraînement annoncés la semaine dernière par le secrétaire d'État Kerry?

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Nous mettons l'accent sur la mission qui a été approuvée par le gouvernement et confirmée par le Parlement. Nous nous concentrons donc sur l'Irak, et en particulier sur le combat aérien que nous menons à partir du Koweït et dans le cadre de la mission de nos forces spéciales.

[Français]

L'hon. John Baird: À titre d'information supplémentaire, j'ai rencontré John Kerry samedi matin, et il n'a pas demandé l'appui du Canada à cet égard.

[Traduction]

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Votre temps est écoulé, merci beaucoup.

Monsieur Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les ministres Nicholson et Baird pour leur présence. Je suis heureux de voir le chef d'état-major de la Défense, le général Lawson, auquel je prie de transmettre à tous les membres des forces armées la fierté qu'ils suscitent. Le comité et le Parlement les appuient de toutes les manières inimaginables pour l'excellent travail qu'ils accomplissent, non seulement en Irak et dans le monde entier, mais aussi au pays..

Il est intéressant d'entendre l'opposition et les libéraux déclarer qu'ils appuient la mission. Ils n'appuient pas la mission. On ne peut pas jouer sur les deux tableaux. On ne peut pas tenir un double langage. Vous avez voté contre la motion. Vous n'avez pas appuyé la mission. Marc a peut-être dit à un moment donné qu'il l'appuyait et il a dû changer sa position. Ils ne soutiennent pas nos troupes en Irak,

qu'il s'agisse des opérations spéciales ou de la force opérationnelle aérienne.

Lorsque vous avez parlé des changements, monsieur le ministre, je pense que vous avez dit que le processus évoluait. Dans le cadre de cette évolution, nous avons récupéré des territoires, nous avons formé des militaires, nous les avons conseillés et nous leur avons proposé une planification grâce à laquelle les forces de sécurité irakiennes et les peshmergas kurdes ont récupéré des territoires et libéré des villages et des gens.

Peut-on parler de ce qui a été positif et dire que nous allons poursuivre nos efforts pour arrêter l'EIIL, le neutraliser et faire en sorte qu'il ne puisse répandre la terreur au reste du monde, à partir de l'Irak?

• (1225)

L'hon. Rob Nicholson: Pour répondre au préambule de votre question et s'agissant de transmettre aux Forces canadiennes la fierté qu'elles suscitent auprès de vous et de la plupart des Canadiens pour la mission qu'elles mènent dans cette partie du monde, c'est l'une des choses les plus faciles que vous pouviez me demander de faire. Comme vous et comme des millions de Canadiens, je ne ressens que la plus grande admiration et fierté pour ce que font les Forces canadiennes.

Je peux vous dire que ce sentiment est partagé partout où je vais. Il y a un an, en août, je me trouvais en Afghanistan. La première chose qui m'a frappé lors de mes entretiens avec le ministre de la Défense et d'autres a été la reconnaissance que suscitent les Forces armées canadiennes. J'ai été à quelques reprises au Koweït. Lors des différents entretiens que j'y ai eus, on a commencé par me demander de transmettre le plaisir de voir le Canada aussi loyal et favorable aux efforts déployés en son nom. Cela est reconnu dans le monde entier. On en a discuté en Europe. Partout où je vais, c'est ce que disent les Canadiens. Ainsi, les Canadiens ressentent une immense fierté à l'égard de leurs forces armées. Cette admiration du Canada se retrouve dans le monde entier.

Vous avez parlé de succès. Ce n'est pas une opération facile, vous le savez et vous le comprenez. Mais lorsque nous prenons connaissance des derniers développements, nous constatons qu'il y a des progrès sur le terrain. Cela est dû en partie à l'action des Irakiens, qui apprécient la formation et l'aide qu'ils reçoivent des forces spéciales du Canada. Ils apprécient l'aide qui leur permet de repousser l'ennemi et de récupérer des territoires, et c'est exactement ce qui se passe. Nous appuyons ces développements.

Nos frappes aériennes sont un élément essentiel de cette action. Elles jouent un immense rôle pour contenir l'EIIL, pour l'enfermer sous terre, pour arrêter son avance et bien franchement, j'en suis sûr, pour le démoraliser. Chaque fois qu'il se manifeste, il subit ces frappes. C'est bien la preuve des succès que nous avons. C'est ce que nous espérons tous, car la menace terroriste pèse non seulement sur l'Irak et la région, mais aussi directement sur le Canada et ses alliés, comme nous l'avons vu dernièrement. Cela nous intéresse au plus haut point et c'est pourquoi nous poursuivons notre action.

M. James Bezan: Avant qu'on ne lève la séance, j'ai une dernière question.

L'opération Impact a pu voir le jour grâce à une motion présentée devant le Parlement. Est-ce que la directive suivie dans le cadre de cette opération reflète l'esprit et la substance de la motion adoptée par le Parlement?

L'hon. Rob Nicholson: Cela ne fait aucun doute. On a d'ailleurs souligné la rapidité de notre participation et de notre déploiement. La mission approuvée par le Parlement se terminera la première semaine d'avril, mais les Canadiens peuvent être certains que nos forces armées se sont mobilisées immédiatement pour déployer au Koweït leurs forces spéciales et leurs avions de chasse, ainsi que le matériel d'appui.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, aucun autre pays n'assume aussi bien ses responsabilités que le Canada. C'est un autre motif de fierté pour le travail qu'accomplissent nos forces armées.

•(1230)

Le coprésident (M. Dean Allison): Merci.

Merci beaucoup, monsieur Bezan.

Juste avant de lever la séance, je dois dire au Comité des affaires étrangères que nous allons régler certaines affaires. On n'a pas à s'en occuper aujourd'hui et nous y reviendrons mardi, d'accord?

Le coprésident (L'hon. Peter Kent): Merci, monsieur le ministre Baird. Merci, monsieur le ministre Nicholson. Merci, chers collègues.

La séance conjointe des comités permanents de la défense nationale et des affaires étrangères est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>